



Déclaration finale de l'atelier sur la gouvernance des ressources forestières et la conservation dans le Grand Katanga face aux pressions minières et énergétiques



1. Introduction

Il s'est tenu à Lubumbashi, chef-lieu de la province du Haut-Katanga du 16 au 18 février 2026, un atelier multi-acteurs consacré à la gouvernance des ressources forestières et à la conservation dans le Grand Katanga, face aux pressions croissantes exercées par les activités minières et le déficit énergétique. Les travaux se sont déroulés au Centre ARRUIPE, à l'initiative de la Coalition des Organisations de la Société Civile pour le Suivi des Réformes et de l'Action Publique, CORAP en sigle, en collaboration avec le Parc National de l'Upemba et l'ONG Défense de l'Environnement et Développement Durable, DEDUR en sigle.

Cet atelier a réuni des représentants du Gouvernement provincial du Haut-Katanga, des institutions techniques et scientifiques, des organisations de la société civile, des communautés locales, des entreprises minières et de l'énergie, des médias et des partenaires, dans un esprit de dialogue constructif et inclusif.

Les échanges se sont inscrits dans un contexte marqué par :

- L'intensification de l'exploitation minière, liée à la demande mondiale croissante en minerais stratégiques pour la transition énergétique ;
- Un déficit énergétique structurel, tant pour les ménages que pour les industries ;
- Une pression accrue sur les forêts claires de miombo et le paysage de l'Upemba et Kundelungu, principalement à travers la production de bois-énergie, l'attribution des concessions minières et la conversion des terres.

2. Quelques constats clés partagés par les participants

Au terme des travaux, les participants ont unanimement relevé les constats suivants :

- La province du Haut-Katanga présente un taux d'accès à l'électricité estimé à environ 28 %, ce qui maintient une forte dépendance des ménages et des activités économiques au bois-énergie, accentuant ainsi la déforestation et la dégradation des forêts de miombo ;
- L'absence d'une politique ambitieuse de cuisson propre, conjuguée au faible accès aux alternatives énergétiques durables, contribue de manière significative à l'augmentation des pressions sur les écosystèmes forestiers ;
- Le paysage de l'Upemba, en tant que réservoir majeur de biodiversité et fournisseur essentiel de services écosystémiques, est exposé à de fortes menaces, avec des impacts potentiels sur les sources du fleuve Congo, élément structurant du bassin du Congo ;
- La RDC dispose de cadres juridiques et politiques avancés en matière de forêts, d'environnement, de conservation et de climat ; toutefois, leur mise en œuvre effective demeure limitée, notamment au niveau provincial, en raison de faiblesses institutionnelles et de mécanismes de contrôle insuffisants ;

- Une coordination intersectorielle insuffisante persiste entre les politiques et réglementations relatives aux forêts, à l'énergie, aux mines, au foncier et à l'aménagement du territoire, ce qui favorise des chevauchements d'usages et des conflits entre conservation et exploitation des ressources. Ainsi que des lois non harmonisées entre elles ;
- Les participants ont souligné l'ouverture du cadastre minier à une collaboration accrue afin de mieux intégrer les aires protégées et les paysages sensibles, tout en alertant sur les risques persistants de chevauchement avec les concessions minières. Ils ont appelé au renforcement de la collaboration avec l'ICCN pour améliorer la cartographie et la délimitation claire des aires protégées, notamment autour du Parc National de l'Upemba ;
- Il manque un plan d'aménagement clair au niveau du paysage, même s'il y a une Politique Nationale pour l'Aménagement du Territoire qui existe ;
- La dimension culturelle, touristique, historique et identitaire du Parc National de l'Upemba demeure insuffisamment reconnue et valorisée dans les stratégies de conservation et de développement territorial, malgré son importance nationale et régionale ;
- Les capacités techniques, institutionnelles et communautaires restent limitées pour répondre efficacement aux enjeux complexes de gouvernance forestière, de conservation de la biodiversité et de transition énergétique ;
- Les pratiques minières telles qu'elles sont développées actuellement génèrent des pollutions environnementales et des perturbations écologiques significatives, compromettant la biodiversité, la santé des écosystèmes et les moyens de subsistance des communautés locales ;
- Les participants ont toutefois noté une ouverture et une disponibilité des autorités locales et provinciales à accompagner les actions visant le renforcement de la gouvernance forestière, la protection de la biodiversité et la recherche de solutions durables conciliant conservation et développement.

Les participants soulignent que la conservation de la biodiversité peut être conciliée avec le développement, à condition que l'exploitation des ressources naturelles soit encadrée par des politiques publiques responsables et durables et que celles-ci soient respectées. Cette conciliation repose sur une transition énergétique juste réduisant la pression sur les forêts, une gouvernance forestière inclusive impliquant les communautés locales, une responsabilité accrue des industries extractives et une planification territoriale fondée sur des données scientifiques, garantissant la protection des écosystèmes clés et des services écosystémiques.

À l'issue de l'atelier, les participants ont décidé de mettre en place un groupe de travail / forum multi-acteurs, chargé d'assurer le suivi effectif, la coordination et la traduction opérationnelle des recommandations issues des travaux.

Dans cette perspective, les participants ont unanimement exprimé le souhait que le Ministère Provincial de l'Environnement, des Mines et de l'Énergie assure la coordination de ce cadre, afin de garantir son ancrage institutionnel, la cohérence des actions engagées et une meilleure articulation avec les politiques et réformes publiques en cours au niveau provincial.

3. Recommandations

De ce fait, les recommandations suivantes ont été formulées

II. Autorités au niveau national

- Renforcer l'harmonisation des différentes lois (Code minier, loi sur la conservation de la nature, loi portant principes fondamentaux de l'environnement, loi relative au secteur de l'électricité, politique et loi sur l'aménagement du territoire, loi foncière, loi sur les communautés locales et peuples autochtones et autres) entre elles ;
- Renforcer le suivi et sanctionner strictement le non-respect des lois et politiques publiques par les opérateurs, spécialement dans le secteur minier ;
- Au niveau foncier renforcer et assurer un équilibre entre les différents usages des terres (Minier, conservation, énergie, eau et autres.) ;
- Améliorer les facilités aux opérateurs qui veulent investir dans la transition vers une cuisson propre.

II. Autorités au niveau provincial

- Répertorier les propriétaires fonciers dans les centres urbains du Grand Katanga pour créer un couloir végétal ;
- Encourager la gouvernance multi-acteurs, la régulation environnementale stricte, une approche lien mine - énergie ;
- Renforcer le monitoring pour la stricte application des textes légaux promouvant la protection de l'environnement et la préservation de la biodiversité ;
- Renforcer le développer d'un plan d'aménagement du territoire, en impliquant les différents acteurs pour une harmonisation et appropriation ;
- Mise en place d'une unité interservice pour une coordination harmonieuse.

III. Au secteur Privé

- Respect des standards nationaux et internationaux ;
- Développer des alternatives pour la cuisson propre ;
- Soutenir des projets de reforestation en faveur de la restauration des forêts de Miombo ;
- Stricte application des plans d'atténuation et de restauration de la biodiversité pendant et après l'exploitation ;
- Soutenir le développement des activités inclusives pour le développement économique des communautés locales

IV. A la société Civile

- Renforcer les capacités des acteurs et des parties prenantes sur la problématique de la conservation et de la préservation de la biodiversité ;
- Accentuer la vulgarisation des textes légaux et politique ;
- Créer des cadres de concertations entre les parties prenantes ;
- Mener un plaidoyer sur la planification des zonages et définir des zones tampon entre les différentes activités (Concessions minières, aires protégées et autres) ;
- Dénoncer le non-respect des lois et des politiques publiques ;

- Former les leaders communautaires sur la gouvernance forestière, les droits liés aux aires protégées et les lois nationales en République Démocratique du Congo;
- Faire une pétition sur les Parcs nationaux dans l'appui à sa protection et visibilité ;
- Mise en place des groupes de travail avec des calendriers, points focaux et responsabilités.

V. Au communautés locales

- Adopter des foyers améliorés et développer des alternatives au bois-énergie (briquettes, biogaz, solaire) ;
- Promouvoir l'agroforesterie et la régénération naturelle assistée afin de réduire la dépendance aux forêts du parc ;
- Participer activement à la cartographie participative des limites du parc, des zones communautaires et des zones sensibles ;
- Collaborer étroitement avec l'ICCN pour prévenir les conflits d'usage, des manipulations et les empiètements ;
- Mettre en place des mécanismes communautaires d'alerte (dénonciation) contre les violations des DDH, pollutions et dégradations environnementales ;
- Valoriser les savoirs culturels, touristiques et historiques liés aux Parc National de l'Upemba, de Kundelungu et autres aires protégées comme levier de conservation et de développement local ;
- Stimuler la création des Activités Génératrices des Revenues (AGR) dans la communauté.

VI. Universités

- Allouer un budget pour la recherche des jeunes étudiant pour mieux connaître la flore à Upemba, Kundelungu et autres aires protégées ;
- Partager les études de faites et autres avec le reste des intervenants pour une meilleure appropriation, collaboration et plaidoyer ;
- Développer des programmes de recherche sur les alternatives au bois-énergie (foyers améliorés, biomasse durable, biogaz, solaire), adapté aux contexte local;
- Produire des données scientifiques sur la dynamique des forêts de miombo, la déforestation et la dégradation des écosystèmes autour du Parc National de l'Upemba, du Parc de Kundelungu et des autres Aires protégées.
- Contribuer à la cartographie participative des usages du sol (forêts, agriculture, mines, zones culturelles).
- Appuyer l'analyse des chevauchements entre concessions minières et aires protégées, en collaboration avec l'ICCN.
- Développer des formations interdisciplinaires liant environnement, mines, foncier et aménagement du territoire en République démocratique du Congo.
- Documenter la dimension culturelle, historique, touristique et identitaire du Parc National de l'Upemba.
- Diffuser les résultats de recherche auprès des décideurs (contribuer aux changements), des communautés et du grand public afin d'éclairer les politiques de conservation et de développement.

VII. Partenaires Techniques et Financiers

- Financer les efforts allant dans le sens de promouvoir la reforestation et la protection des écosystèmes ;
- Accompagner des projets des Activités Génératrices des Revenues pour l'autonomisation des communautés locales ;
- Soutenir des projets sur l'éducation environnementale dans la région du Grand Katanga ;
- Appuyer le développement des activités alternatives au système économique extractif, à savoir le développement de l'agroécologie, le tourisme durable et autres activités qui s'alignent aux principes du Développement durable ;

VIII. A l'ICCN / Upemba et autres Aires Protégées

- Promouvoir le tourisme au parc de l'Upemba et autres Aires Protégées ;
- Former les communautés locales d'Upemba pour s'approprier de la protection du Parc ;
- Promouvoir l'autonomie communautaire en créant des Activités Génératrices des Revenues (AGR), les activités du développement communautaire (Agroécologie, Pisciculture, Tourisme, l'agroforesterie etc.) ;
- Créer des opportunités d'emploi pour diminuer la convergence des jeunes dans les groupes armés ;
- Introduire des cours de la gestion des parcs au niveau communautaire ;
- Recruter et former des Écogardes au sein des communautés pour la protection des parcs ;
- Capitaliser la gestion participative avec les communautés locales (en particulier au niveau des Domaines de Chasse) ;
- Sensibiliser les communautés sur le changement de comportement afin d'éviter des pratiques néfastes à la conservation ;
- Renforcer la collaboration avec les ONGs locales pour monter des projets de développement durable vis-a-vis des acteurs miniers ;
- Avoir l'identification claire des espèces et une liste prioritaire pour la conservation ;
- Faire une cartographie qui va présenter des habitats sensibles ;
- Valoriser le parc en tant que moteur de développement vert au niveau de la région.

Pour les Organisateurs

Emmanuel MUSUYU SHINDANO

Secrétaire Exécutif de la CORAP

Les participants à l'atelier

N°	NOMS ET POST-NOMS	ORGANISATIONS
01	Mr Yوبا ALENGA	PARC NATIONAL DE L'UPEMBA
02	Mr PANGA KALOMBO	APRONAPAKAT
03	Mr KYOBELA WIBIALA	CAMI
04	Mr MWEMA MWIMBI	ADMT
05	Mr DIDIER LUCKAU	DIVISION MINES
06	Mm ELISABETH MALAYA KASONGO	AVEC/KISAKA
07	Mme BODIL FURU	KIPAY
08	Mr JONATHAN MULEDI	FSA-UNILU
09	Mr PIERRE KABEYA	DINVERSEC
10	Mr DIDIER MAKAL	MONGOBY
11	Mr RUFFIN MPANGA	PARC UPEMBA
12	Mm TYNA MPEMBA	Etudiante
13	Mr KIFUNGE WAKITWA	COSCCET
14	Mr NDAYI KAYEMBE	CHEMAF
15	Mr PATOU YAKALU	DEDUR
16	Mr Serge KALONJI	DEDUR
17	Mr Serge KALONJI	ODEP/ONG
18	Mm KAMWANYA MBIOLI	TOGETHER
19	Mm PECCY MUJINGA	MMG
20	Mr MARTIN MINGASHANGA	DIVISION ART
21	Mr FREDERICK MALU	AFID
22	Mr LHOQUITIN TSHIKALA	MMG
23	Mr TONY NSAMBI NDUMBA	HALT BANK
24	Mm NKITA MASENGO ROSIE	IDD
25	Mr MAURICE KABEYA	CDHD

N°	NOMS ET POST-NOMS	ORGANISATIONS
26	Mr ANDRE TUMBA	AFRIWATCH
27	Mm NADINE FULA	JOURNALISTE/ZOOM ECHO
28	Mr TSHEYA MULOPWE	CPEDD-MEC
29	Mr KABILA ISRAEL	ICCN/DP
30	Mr MANUEL WELIER	PFP
31	Mr KADIMA MBUMDA	POM
32	Mr FABIEN MAYANI	CENTRE CARTER
33	Mr BERNARD NDAYE	ISTA/KIN
34	Mr LOVIE KAYEMBE	AFRIWATCH
35	Mr EMMANUEL MUSUYU	CORAP
36	Mr FAUSTIN MAKANDA	PARC NATIONAL DE L'UPEMBA
37	Mm CHOUDELLE NGOYA	OEARSE
38	Mm NELLY NZEBA	DIVINTER
39	Mr OTHNIEL MANARA	DEDUR
40	Mr ARIEL AMURI	DEDUR
41	Mr NSENGA NKULU	UNILU
42	Mr MUGARUKA KAHERWE	DEDUR
43	Mr ANDRE LUKEBA	OCE
44	Mr MARTIN PINDA	VMD
45	Mr JULIEN BIJIRAMUNGU	CARF
46	Mr Patient MUAMBA	CORAP
47	Mr IRIS KASHINDI	CORAP
48	Christine Lain	PARC NATIONAL DE L'UPEMBA
49	Manuel Weber	PARC NATIONAL DE L'UPEMBA
50	Mr MAURICE KABEYA	CDHD
51	Mr NKULU KALALA	ICNN/PNKL